|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |
|  ***Demande de raccordement d’une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES*** |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| **Résumé** |
| Ce formulaire fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d’une demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA sur le Réseau Public de Distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES. Le dossier de demande de raccordement permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES d’effectuer l’étude de raccordement de l’installation et d’établir une proposition de raccordement au demandeur. |

|  |
| --- |
| **Historique du document : D-R3-SU-106-2** |
| **Nature de la modification** | **Indice** | **Date de publication** |
| Création suite évolution du processus (remplacement D-GR2-SU-005-14) | A | 27/09/2018 |

*Nous vous demandons d’accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans…) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.*

*Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une installation de production électrique en vue de revendre tout ou partie de l’électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l’intermédiaire du formulaire de raccordement pour une installation de production correspondant à votre projet. Ce formulaire est disponible sur le site internet de GEREDIS Deux-Sèvres :* [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr)

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l’Accueil Raccordement de GEREDIS Deux-Sèvres dont les coordonnées sont disponibles sur* [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr)

*La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.*

A : documents constitutifs d’une demande de raccordement

Les documents suivants sont indispensables à l’instruction de votre dossier :

* le présent document complété et signé par vos soins
* un extrait Kbis dans le cas d’une société
* un plan de situation *(échelle 1/25000ème ou 1/10000ème)* avec :
* l’identification des limites de la parcelle concernée.
* un plan de masse de l’opération *(échelle 1/200ème ou 1/500ème)* avec :
* l’emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d’accès contrôlé ;
* la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le dispositif de comptage) si l’emplacement est différent du CCPI ;
* le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit.
* si votre projet nécessite une Autorisation d’Urbanisme, joindre une copie de l’Autorisation d’Urbanisme accordée, en cours de validité
* Permis de Construire,
* Déclaration préalable,
* Permis d'Aménager.

B : intervenants du projet

|  |
| --- |
| Le Demandeur du raccordementC'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s’il a mandaté un tiers habilité. |
| NOM - Prénom |  |
| Dans le cas d’une sociétéDans le cas d’une collectivité, | Raison Sociale : N° de SIRET : Le cas échéant, représenté par, dûment habilité à cet effetRéférences CHORUS :N° SIRET : Code service : Code engagement :  |
| N° et nom de la voieCode postal – Commune |  |
|  |
| Téléphone |  | Mobile |  |
| Adresse Mail  |  |
| Adresse d’envoi de la proposition N° et nom de la voieCode postal - Commune | *si différente de l’adresse ci-dessus*  |
|  |
|  |  |
| **Tiers habilité**Il s’agit d’un fournisseur d’électricité, d’un autre professionnel (installateur, bureau d‘étude…), voire d’un particulier. |
| Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?  [ ]  Non [ ]  OuiSi oui, merci de renseigner les éléments suivants:[ ]  Le tiers dispose d’une autorisation (elle permet au tiers d’exprimer la demande de raccordement auprès de GEREDIS Deux-Sèvres, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).[ ]  Le tiers dispose d’un mandat (il permet d’habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur ; dans ce cas, l’interlocuteur de GEREDIS Deux-Sèvres est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de [[1]](#footnote-1) :[ ]  signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :[ ]  Mandant [ ]  Mandataire au nom et pour le compte du Mandant[ ]  procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.**Une copie du mandat ou de l’autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.** |
| Personne ou société autorisée ou mandatée |  |
| Le cas échéant, représenté par  | M. ou Mme       dûment habilité(e) à cet effet |
| N° et nom de la voieCode postal - Commune |  |
|  |
| Téléphone |  | Mobile |  |
| Adresse Mail  |  |

|  |
| --- |
| **L'interlocuteur technique**C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération |
| Nom - Prénom |  |
| Dans le cas d’une société*,*Raison Sociale  |  |
| N° et nom de la voieCode postal - Commune |  |
|   |
| Téléphone |   | Mobile |   |
| Adresse Mail  |   |

C : Identification et localisation du projet

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination du site |   |
| N° de SIRET |  |
| Adresse précise (n°et nom de la voie) |   |
| Commune d’implantation |   |
| Code postal |   |

Le projet nécessite-t-il une autorisation d’urbanisme ?

 [ ]  Oui (transmettre une copie de l’autorisation d’urbanisme) [ ]   Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? [ ]  Oui [ ]  Non

L'installation est-elle située sur une ZAC ? [ ]  Oui [ ]  Non

D : Calendrier du Projet

|  |  |
| --- | --- |
|  | format :JJ/MM/AAAA |
| Date souhaitée de la mise en exploitation du raccordement |   |
| Date envisagée de la mise en service de vos installations |  |

E : Description détaillée du projet

E1 : Puissance de raccordement

*La puissance de raccordement se déduit de l’intensité maximale que l’utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C’est un des paramètres déterminants qui permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l’avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d’adaptation du réseau desservant l’Installation seront à la charge de l’utilisateur.*

|  |  |
| --- | --- |
| Palier de puissance de raccordement demandée (valeur comprise entre 48 et 250 kVA) |  Selon liste ci-dessous  |

Le palier de raccordement (un seul) est à choisir parmi la liste suivante :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| [ ]  48 | [ ]  59 | [ ]  72 | [ ]  84 | [ ]  96 | [ ] 108 | [ ] 119 | [ ] 144 | [ ] 168 | [ ] 192 | [ ] 216 | [ ] 250 |

E2 : Les éléments de votre raccordement

*Votre raccordement comprend deux ensembles principaux qu'il est important pour nous de localiser précisément :*

* *le coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d’accès contrôlé ;*
* *le coffret contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée.*

*Le coffret de branchement à puissance surveillée héberge l’interrupteur-sectionneur à coupure visible et en général le compteur. Il est placé soit dans une armoire fournie par GEREDIS DEUX-SÈVRES (raccordement de référence), soit dans votre local technique (autre configuration). Dans ce dernier cas, les dimensions minimales à prévoir pour l’installation du coffret sont : H x l x p [cm] : 110 x 60 x 45.*

E3 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

*Il existe deux configurations possibles, avec, dans tous les cas, le CCPI accessible depuis le domaine public sans franchissement d’accès contrôlé. La différence entre les deux configurations porte sur l'emplacement du coffret de contrôle-commande du branchement à puissance surveillée.*

*Cocher la configuration que vous souhaitez :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Raccordement de référence*** [ ]  |  | ***Autre Configuration*** [ ]  |
| *Le coffret de contrôle commande est positionné à côté du CCPI dans une armoire, accessible depuis le domaine public.* |  | *Le coffret de contrôle commande est intégré dans votre bâtiment, dans un local technique par exemple [d < 30 m]* CCPI placé dans un coffretCoffret de contrôle-commande  |
| CCPI et coffret de votre branchement à puissance surveillée dans une armoire |  |  d |
|  |  |  |

Il est indispensable que vous localisiez le CCPI et le coffret de contrôle commande sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence (autre configuration) :

|  |  |
| --- | --- |
| Indiquez la distance (d) entre l’emplacement du coffret CCPI et le coffret de contrôle-commande **\*** | mètres  |
| Souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé, et fournir le fourreau. Le diamètre du fourreau sera précisé dans la proposition. | [ ]  Oui (recommandé) [ ]  Non |

*\* d doit être inférieur à 30 m. Si d > 30 m alors le raccordement de référence sera appliqué.*

E4 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

*La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.*

Vos installations comportent :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| autoproduction | [ ]  Oui [ ]  Non | pompes à chaleur | [ ]  Oui [ ]  Non |
| appareils de radiologie | [ ]  Oui [ ]  Non | climatisation | [ ]  Oui [ ]  Non |
| machines à souder | [ ]  Oui [ ]  Non | chaudière électrique | [ ]  Oui [ ]  Non |
| ascenseur ou monte-charge | [ ]  Oui [ ]  Non | onduleur de puissance | [ ]  Oui [ ]  Non |
| engins de levage (pont roulant) | [ ]  Oui [ ]  Non | nombre important d’ordinateurs (PC) | [ ]  Oui [ ]  Non |
| concasseur | [ ]  Oui [ ]  Non | compresseur de fluides | [ ]  Oui [ ]  Non |

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Puissance des moteurs (en kVA) |  |
| Puissance totale des *process* de type traction électrique (en kVA) |  |

Eléments d’informations complémentaires à votre demande

|  |
| --- |
| **Commentaires :**  |

E5 : Mise à disposition d'un accès téléphonique pour la télérelève

*Pour le suivi de vos consommations vous allez disposer d'un compteur électronique qui peut être relevé à distance, et donc sans gêne pour vous. Ce dispositif requiert simplement que votre compteur soit connecté à votre système de communication téléphonique.*

*Plusieurs fois par an, notre système interrogera votre compteur à des horaires de moindre utilisation de votre ligne (en général, entre 0 h 00 et 6 h 00 du matin). Cet échange dure approximativement 3 minutes.*

*Tout appel sur la ligne concernée, entrant ou sortant, déconnecte notre système ; vous restez bien sûr prioritaire sur l'utilisation de votre ligne.*

*À l'approche de la mise en service de vos installations, vous recevrez un courrier de demande de confirmation de votre accord pour la mise en place de ce dispositif.*

|  |  |
| --- | --- |
| Nous vous remercions de nous indiquer d'ores et déjà si la mise en œuvre de ce dispositif est envisageable : | [ ]  Oui [ ]  Non |

F : Délai de réalisation des travaux de raccordement

Les délais de réalisation du raccordement sont, à titre indicatif :

* + - * 1 mois pour un raccordement simple ne nécessitant pas de construction de réseau
			* 4 à 7 mois pour un raccordement nécessitant la construction de réseau BT ou HTA

Les délais précités débutent à compter de la réception de votre accord sur la proposition de raccordement.

G : Validation des informations

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Fonction :** |  | **Signature** |  |
| Date :  |       |

H : Comment nous retourner vos documents ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Par courrier :**  | **Par courriel. :** |
| GEREDIS Deux-SèvresCS 18840 – 79028 NIORT CEDEX  | accueil-grd@geredis.fr |

*Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document sont nécessaires à l’établissement et l’exécution du Contrat et sont par conséquent obligatoires. Elles font l’objet d’un traitement informatique dont le responsable est GEREDIS – DRCAM. Ce traitement a pour finalités : i) la détermination des conditions techniques et financières de raccordement, ii) l’élaboration,  l’exécution,  la gestion du contrat de raccordement et d’accès au réseau, iii) le recouvrement, la gestion des réclamations et du contentieux afférent au contrat, iv) ainsi que le suivi des usagers, l’établissement des indicateurs de qualité et de continuité.*

*Les destinataires des données sont, au sein de GEREDIS Deux-Sèvres, les* *directions* *opérationnelles concernées, étant entendu que les données nécessaires aux Prestataires de GEREDIS (envois postaux, sous-traitance de tout ou partie de la Prestation, recouvrement, contentieux) leur sont communiquées. Dans les conditions de la règlementation applicable, elles sont également communiquées à l’Acheteur désigné pour les producteurs, au Fournisseur d’énergie électrique de leur choix pour les consommateurs, ainsi qu’à toute autorité, administration et organisme ayant à en connaître au vu de la règlementation applicable.*

*Les données sont conservées pour toute la durée du Contrat augmentée d’une durée de 5 ans.  Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement européen sur la protection des Données applicable à compter du 25 mai 2018, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité, d’effacement des données ou de limitation du traitement, à exercer auprès du délégué à la protection des données désigné par GEREDIS, en écrivant au siège social ou bien à l’adresse suivante:* *Protectiondesdonnees@geredis.fr**. Le cas échéant il est possible d’adresser toute réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 -* [*www.cnil.fr*](http://www.cnil.fr)

1. Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat [↑](#footnote-ref-1)